

159-0

Texte non paru au *Journal officiel*

1117

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

**Circulaire n° 97-84 du 3 novembre 1997 relative
à l'agrément du séparateur modulaire de
voies DBM 4**

NOR : EQU9710159C

Texte source : circulaire n° 97-66 du 8 août 1997.

Mots clés : dispositif de retenue.

Publiée : au *Bulletin officiel*.

*Le ministre de l'équipement, des transports et du
logement à Mesdames et Messieurs les préfets
(directions départementales de l'équipement).*

En application de la circulaire n° 97-66 du 8 août 1997 relative aux conditions d'agrément des séparateurs modulaires de voie de classe B pour le balisage et la protection des chantiers, d'une part, par référence à la norme P 98-454, d'autre part, je vous informe que le séparateur modulaire de voie DBM 4 de la société Star est agréé, en tant que dispositif de retenue temporaire, dans les conditions suivantes :

- séparateur de classe : B ;
- niveau : BT4 ;
- largeur de fonctionnement : 1,24 mètre (W4).

Les caractéristiques techniques du dispositif sont définies dans l'annexe technique jointe à la présente circulaire.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la sécurité
et de la circulation routières,
A. BODON*

ANNEXE TECHNIQUE

SÉPARATEUR MODULAIRE DE VOIES DBM 4

1. Description

Le séparateur DBM 4 est constitué d'éléments en béton armé de profil DBA liés entre eux.

Les éléments sont munis à chaque extrémité d'une platine métallique solidaire de la structure.

La liaison entre éléments est assurée par boulonnage des platines de deux blocs consécutifs.

2. Dimension des éléments

- hauteur : 0,80 mètre ;
- longueur : 4,00 mètres ;
- largeur au sommet : 0,15 mètre ;
- largeur à la base : 0,60 mètre ;
- masse : 2 280 kilogrammes, soit 570 kilogrammes par mètre.

3. Performances

Le séparateur DBM 4 permet la retenue des véhicules lourds dans les conditions définies par l'essai de niveau BT 4 de la norme P 98-453.

4. Eléments constitutifs

Le séparateur en béton est coulé en continu à l'aide d'une machine à coffrage glissant puis sectionné en éléments de 4 mètres.

Le béton utilisé est un BCN 25/025 FE 3 dosé à 330 kilogrammes de CPJ CEM II avec adjonction d'un entraîneur d'air.

Les armatures sont constituées de fers ronds HA 25 et HA 25.

Les platines de liaison sont soudées aux ronds HA 25.

5. Utilisation

Le séparateur DBM 4 est un dispositif de retenue temporaire utilisé en protection de chantiers routiers ou autoroutiers.

Les éléments liés entre eux sont posés au sol sans ancrage.

Une longueur minimale de file de 100 mètres est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

6. Nomenclature

DÉSIGNATION	CARACTÉRISTIQUES
Elément béton	Hauteur : 800 Longueur : 4 000 Largeur base : 600 Largeur sommet : 150 Masse : 2 280 kg Ciment CPJ CEMII/B 32.5 R : 330 kg Sable silico-calcaire 0/5 : 840 kg Granulats 5/25 : 980 kg Plastifiant : 0,3 % Entraîneur d'air : 0,12 % Eau/sec : 140 l
Armature par élément	Rond HA, diamètre 12, lg : 4 000 Rond HA, diamètre 12, lg : 600 Rond HA, diamètre 25, lg : 4 000 Tôle d'extrémité, épaisseur : 3 ; profil du séparateur béton
Liaison	Platine soudée aux ronds HA 25, acier E 24 ; épaisseur : 25 Femelle : lumière 90 x 40 Mâle : perçage, diamètre 40 Vis H, M 30 x 100 Ecrou H, M 30 Rondelle, diamètre 30 Couple de serrage 15 mkg
Passage d'eau	U 100 x 80, longueur : 600, acier E 24

7. Schémas

